

**Décision portant nomination de Mme Magalie SENECHAL aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR8204 intitulée Centre d'infection et d'immunité de Lille (CIIL)**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision no DEC142119DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 8204 intitulée Centre d'infection et d'immunité de Lille et nommant M. Camille LOCHT en qualité de directeur ;

Considérant que Mme Magalie SENECHAL a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée les 03-04 novembre et 08 -09 décembre 2016 et les 22-23 juin 2017 à l' ENSCL.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Mme Magalie SENECHAL, (7), est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 8204 intitulée Centre d'infection et d'immunité de Lille (CIIL), à compter du 24/06/2017

Mme Magalie SENECHAL exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant(e) de prévention, Mme Magalie SENECHAL, est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Lille, le 07/03/2018

Françoise PAILLOUS  
Visa de la déléguée régionale du CNRS



Le directeur de l'unité  
Camille LOCHT  
**Dr Camille Locht**  
Directeur du CIIL  
INSERM U1019 - CNRS UMR8204  
Univ Lille Nord de France  
Institut Pasteur de Lille